

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 MAI 2025

*Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie*

Numéro d'ordre	Référence	Objet	Décision
1	22/25/V	Portant détermination du nombre d'adjoints au Maire de la Ville du Mont-Dore	Approuvée

*Affiché en mairie et publié sur le site internet de la Ville ([www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)) le 22 mai 2025.*